

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2004

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 45

À la fin de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« selon des modalités déterminées par décret ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permettrait l'application directe de l'attribution automatique de la CSS aux bénéficiaires du RSA, sans qu'il y ait besoin de texte d'application.